

PROCÈS-VERBAL

Le MARDI 22 octobre 1968.

(1)

Le Comité permanent des transports et des communications tient aujourd'hui à 11 h. 10 sa séance d'organisation.

Présents: MM. Blouin, Caccia, Corbin, Douglas, Godin, Laflamme, Lessard (*LaSalle*), Mahoney, Nesbitt, Noël, Pringle, Serré, Skoberg et Thomas (*Moncton*)—(14).

Le secrétaire fait l'appel des candidatures, M. Pringle propose, appuyé par M. Serré, que M. Gustave Blouin soit élu président du Comité.

Sur la proposition de M. Laflamme, appuyé par M. Nesbitt,
Il est décidé,—Qu'il soit mis fin aux candidatures.

La motion de M. Pringle, mise aux voix, est *adoptée*.

M. Blouin prend place au fauteuil présidentiel, remercie le Comité de l'honneur qui lui est conféré et lui demande sa coopération pour les délibérations à venir.

Le président fait ensuite l'appel des candidatures pour l'élection d'un vice-président.

Sur la motion de M. Corbin, appuyé par M. Pringle,
Il est décidé,—Que M. Mahoney soit élu vice-président du Comité.

Sur la motion de M. Lessard (*LaSalle*), appuyé par M. Serré.

Il est décidé,—Que le sous-comité du programme et de la procédure soit composé du président, du vice-président et de QUATRE autres membres nommés par le président après les consultations d'usage avec les whips des différents partis.

Il est proposé par M. Pringle, appuyé par M. Lessard (*LaSalle*), que le Comité fasse imprimer 750 exemplaires en anglais et 350 en français de ses Procès-verbaux et Témoignages jusqu'à ce que les versions anglaise et française du compte rendu des délibérations du Comité paraissent dans le même fascicule un peu selon la formule adoptée pour l'impression des bills de la Chambre.

Après délibération, la motion est adoptée.

Sur la motion de M. Laflamme, appuyé par M. Lessard (*LaSalle*),

Il est décidé,—Que les postes du budget des dépenses concernant la Commission canadienne des transports, les Communications, le Conseil des ports nationaux, les Postes et l'Administration de la voie maritime du Saint-Laurent figurent en annexe aux délibérations d'aujourd'hui (Voir annexe A).

A 11 h. 35 du matin, sur la proposition de M. Lessard (*LaSalle*), le Comité s'ajourne jusqu'à nouvelle convocation du président.

Le secrétaire du Comité,
R. V. Virr.